



Servette FC

Création de valeur 2024/25



Table des matières

Mentions légales

Donneuse d'ordre
Swiss Football League, Maulbeerstrasse 10, 3011 Berne

Mandataire
EBP Schweiz AG, Mühlebachstrasse 11, 8032 Zurich

Beat Burri (chef de projet)
Dr. Oliver Hoff (assurance qualité)
Tonio Schwehr (collaborateur scientifique)
Niklaus Strittmatter (collaborateur scientifique)
Josephine Clausen (collaboratrice scientifique)
Miriam Werder (concept de publication)
David Eisenstein, Sophie Baumgartner (graphisme et design)
Julia Guran (relecture)

Haute école de Lucerne – Économie, Institut pour le tourisme et la mobilité ITM, Rösslimatte 48, 6002 Lucerne

Dr. Anna Mehr (enseignante, HSL)
Prof. Dr. Jürg Stettler (directeur de l'institut)

Traduction
Zieltext AG, Rietstrasse 38, 8702 Zollikon

Proposition de citation
EBP, Haute école de Lucerne (2025): La création de valeur des clubs de Super League et de Challenge League 2024/25. Zurich/Lucerne/Berne: EBP, Haute école de Lucerne, Swiss Football League.

Introduction	3
La saison 2024/25 en un coup d'œil	4
Nombre de spectateurs par match	5
Nombre de spectateurs	6
Dépenses des spectateurs	7
Chiffre d'affaires par secteur	8
Création de valeur et emploi	9
Aperçu des résultats	10
Bases de données et méthodes	11
Définitions des termes	12

Introduction

Les clubs professionnels suisses de football sont un facteur économique important au sein de leurs régions. En termes d'emplois et de création de valeur, ils sont comparables aux entreprises de taille moyenne. Telles sont les principales conclusions de cette étude, réalisée par EBP Schweiz et la Haute école de Lucerne (HSLU) pour la Swiss Football League.

Cette analyse met en lumière l'impact économique des clubs dans leur environnement économique au cours de la saison 2024/25. Elle se base sur les chiffres des clubs, les données d'une vaste enquête auprès des spectatrices et spectateurs et les données d'autres acteurs de l'environnement des clubs. L'étude – la deuxième après celle de 2013/14 – comprend un rapport sur la Super League et un sur la Challenge League, ainsi qu'un rapport sur chacun des 12 clubs de Super League.

Le présent rapport présente les résultats concernant le FC Servette, lequel peut faire valoir une création de valeur de 43 mio. CHF.

L'intérêt du public pour la saison 2024/25 se situe à peu près dans la moyenne de tous les clubs de Super League. Les effets économiques sont néanmoins considérables: tant la création de valeur, que l'impact sur l'emploi, sont élevés et se concentrent principalement dans le canton du club.



La saison 2024/25 en un coup d'œil



231'900

billets vendus par le Servette FC



43 mio.

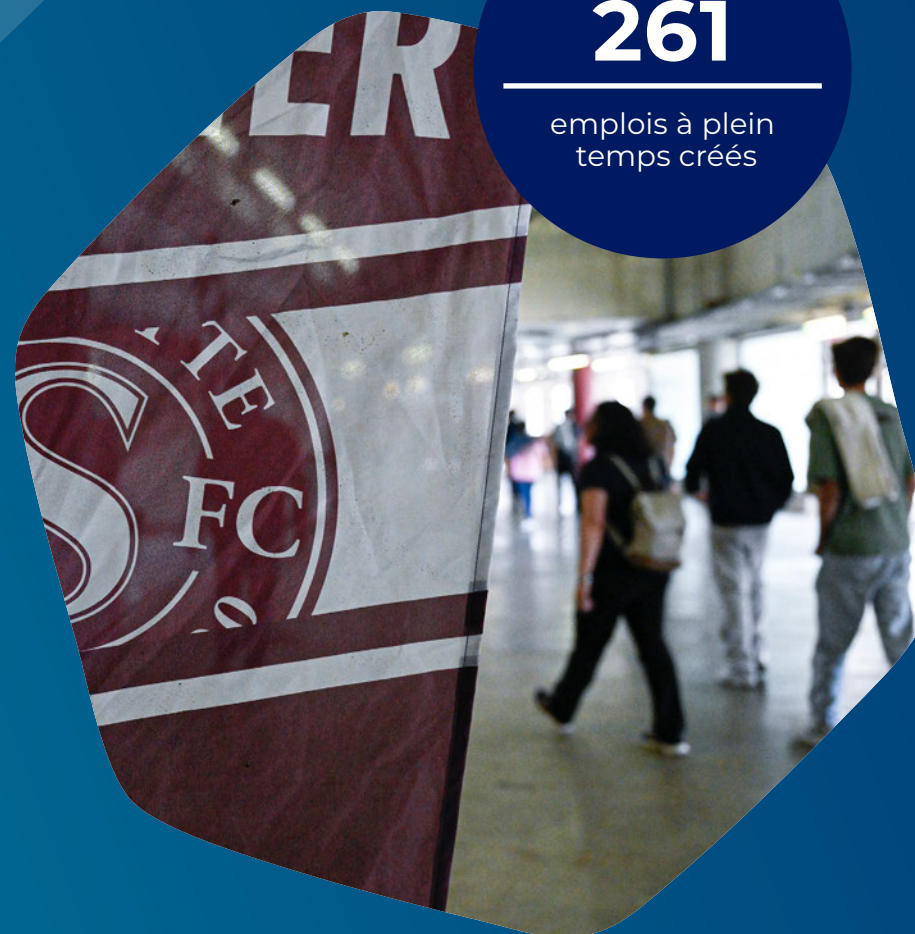
CHF de création de valeur
créée par le Servette FC

14'500

lits utilisés par
les supporters

261

emplois à plein
temps créés



6.3 mio.

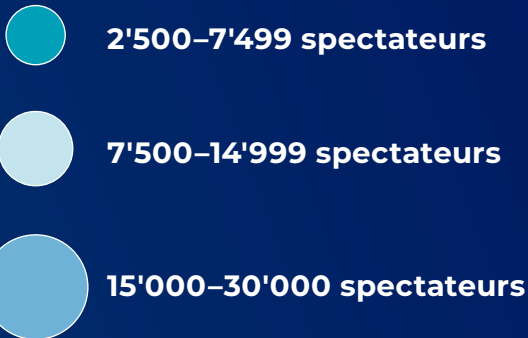
CHF dépensés par les supporters
pour les saucisses, les boissons
et autres

84 mio.

CHF de chiffre d'affaires généré
par le Servette FC

Nombre de spectateurs par match

Les stades des grandes villes attirent le plus grand nombre de spectateurs. Avec une moyenne de plus de 25'000 supporters par match, Berne et Bâle sont en tête en termes de nombre de spectateurs pour la saison 2024/25.





231'900

C'est le nombre de billets vendus par le Servette FC au cours de la saison 2024/25. Ce chiffre comprend non seulement les rencontres de championnat, mais aussi les matchs internationaux à domicile.

Comment situer l'intérêt des spectateurs pour le Servette FC? Il se situe à peu près dans la moyenne de tous les clubs de Super League pour la saison 2024/25. Les matchs au Stade de Genève attirent régulièrement beaucoup de monde.

Comparaison de l'évolution du public

Source: calculs d'EBP et de la HSLU

2024/25 2013/14



Les performances sportives et économiques d'un club de football peuvent varier considérablement d'une saison à l'autre (nombre de spectateurs, succès en compétition). La comparaison entre la saison 2024/25 analysée ici et celle 2013/14 est limitée, étant donnée que le Servette FC ne participait pas à la Super League à l'époque.

FAIT

6.3 mio.

C'est la somme en CHF que les spectateurs ont dépensée en 2024/25 pour assister aux matchs du FC Servette – pour la restauration, le transport et le commerce de détail.

Les dépenses moyennes par groupe de supporters se situent entre 37 et 172 CHF, billets non compris. Les spectateurs indigènes dépensent en moyenne 37 CHF par match et par personne, les supporters sans hébergement 40 CHF, et ceux qui logent chez des amis 50 CHF. Les hôtes hébergés dans la parahôtellerie et l'hôtellerie présentent certes les dépenses les plus élevées, avec respectivement 109 et 172 CHF en moyenne, en revanche, ils constituent également le plus petit groupe de supporters.

Les lieux des matchs sont proches les uns des autres et les transports de supporters sont bien organisés. Néanmoins, les matchs du Servette FC ont généré près de 14'500 nuitées pour la saison 2024/25. Cela est probablement lié à la situation de Genève en périphérie de la Suisse.

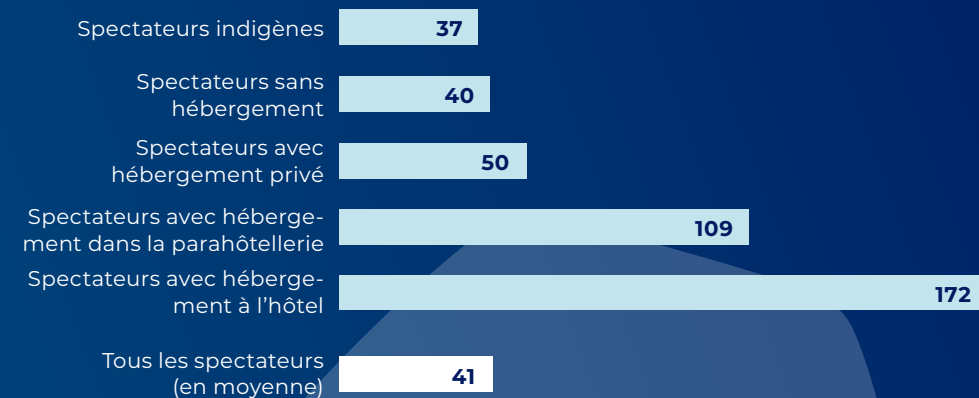
FAIT

Au total, les fans dépensent 6.3 mio. CHF. La restauration leur coûte le plus cher, soit 4.2 mio. CHF, ou 67%. Le transport et les dépenses dans le commerce de détail représentent 8%, respectivement 13%. Les nuitées représentent 10%. Les autres dépenses, soit 3%, sont négligeables.

Dépenses des spectateurs (moyenne en CHF par groupe de spectateurs)

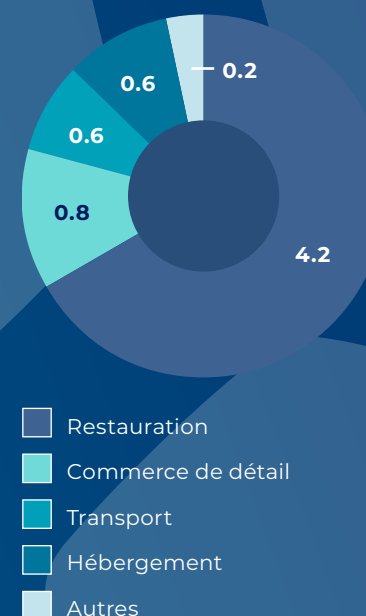
Source: calculs d'EBP et de la HSLU

2024/25



Raisons des dépenses des supporters (en mio. CHF)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU



84mio.

C'est le chiffre d'affaires en CHF que le FC Servette génère au cours de la saison 2024/25.

Le FC Servette génère en Suisse 83.7 mio. CHF de chiffre d'affaires dans les secteurs économiques les plus divers. Sur ce montant, environ 59.8 mio. CHF, soit 71%, reviennent au canton du club.

Le club génère lui-même environ 39% de son chiffre d'affaires. Cependant, la majeure partie des ventes, soit 61% ou 51 mio. CHF, se répartit sur tous les autres secteurs de l'économie suisse. Cela est dû aux prestations préalables des clubs (biens et services fournis par les entreprises). Certains secteurs profitent particulièrement. Il s'agit notamment du commerce et des transports avec un chiffre d'affaires de 8.4 mio. CHF.

Chiffre d'affaires canton du club / Suisse (en mio. CHF)

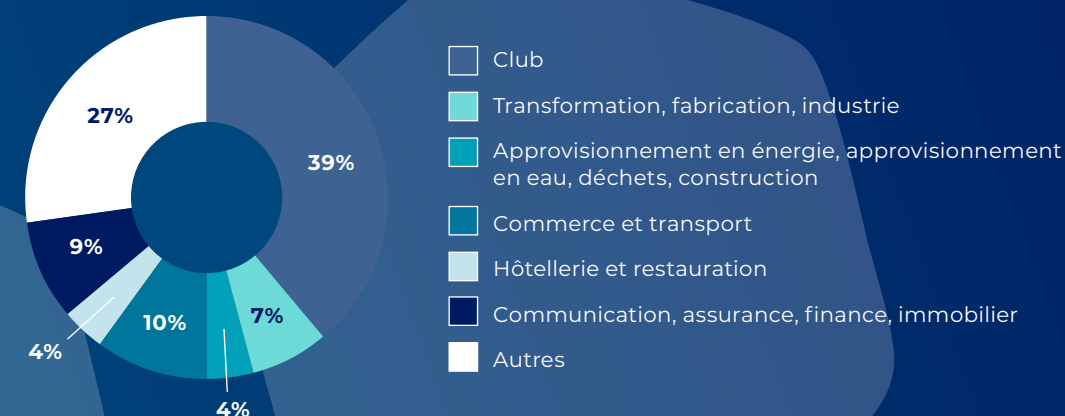
Source: calculs d'EBP et de la HSLU

2024/25



Chiffre d'affaires par secteur d'activité (en %)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU





43mio.

C'est le montant en CHF de la création de valeur générée par le FC Servette. En outre, 261 emplois à temps plein sont créés.

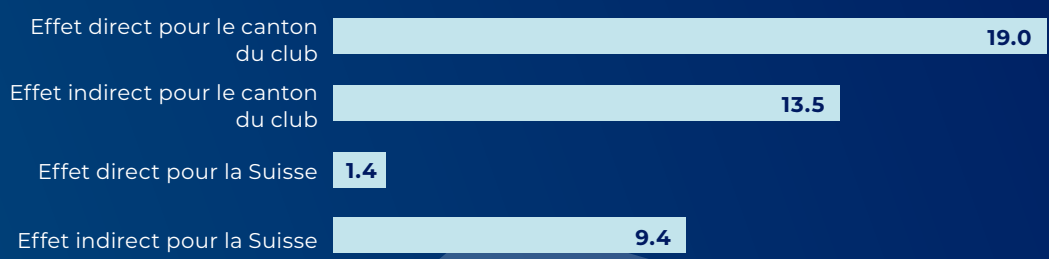
Le FC Servette et son environnement économique génèrent une création de valeur de 43.3 mio. CHF dans toute la Suisse au cours de la saison 2024/25.

Près de deux tiers de la création de valeur totale, soit environ 33 mio. CHF, sont générés dans le canton de Genève, le solde en Suisse. Les effets directs des clubs (par exemple les salaires, l'administration) représentent la moitié de la création de valeur, les effets indirects l'autre moitié. Ceux-ci proviennent par exemple de l'achat de services de restauration, de construction ou de marketing, ainsi que de l'impact sur le revenu (déclenché par les dépenses de consommation des employés).

Le FC Servette crée des emplois: 261 emplois à temps plein (équivalents temps plein EPT) ont été générés au cours de la saison 2024/25. La plupart des postes se trouvent dans le canton du club, le canton de Genève: 193 EPT, soit 74%.

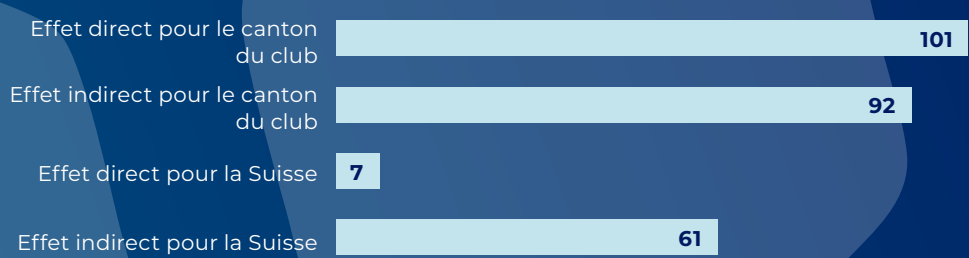
Création de valeur canton de club / Suisse (en mio. CHF)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU 2024/25



Emploi (en EPT)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU 2024/25



Les performances sportives du FC Servette ont également un impact économique en dehors du terrain. L'intérêt des spectateurs pour la saison 2024/25 se situe à peu près dans la moyenne de tous les clubs de Super League et rend le club attractif pour les sponsors. La création de valeur et l'impact sur l'emploi sont élevés et se concentrent principalement dans le canton du club. Plus les clubs réalisent un chiffre d'affaires important, plus le volume d'impôts est élevé. Les activités économiques du FC Servette génèrent des recettes fiscales en Suisse de l'ordre de 3.2 mio. CHF pour la saison 2024/25.

Aperçu des résultats

Le FC Servette génère 84 mio. CHF de chiffre d'affaires dans différents secteurs économiques en Suisse au cours de la saison 2024/25. La création de valeur s'élève à 43 mio. CHF. Le FC Servette génère un impact sur l'emploi de 261 postes à temps plein (équivalents temps plein EPT). La Confédération, les cantons et les communes perçoivent des impôts à hauteur d'environ 3.2 mio. CHF.

Chiffre d'affaires et recettes fiscales (en mio. CHF)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU

	Canton du club	Reste de la Suisse	Total	Recettes fiscales
Effet direct	34.4	2.5	36.9	
Effet indirect	25.4	21.4	46.8	
Total	59.8	23.9	83.7	3.2

Création de valeur brute (en mio. CHF)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU

	Canton du club	Reste de la Suisse	Total
Effet direct	19.0	1.4	20.4
Effet indirect	13.5	9.4	22.9
Total	32.5	10.8	43.3

Emploi (en EPT)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU

	Canton du club	Reste de la Suisse	Total
Effet direct	101	7	108
Effet indirect	92	61	153
Total	193	68	261

«Les clubs de Super League font bien plus que du divertissement sportif, ce sont des facteurs économiques importants et des acteurs sociaux majeurs. L'évolution des onze dernières années montre de manière impressionnante à quel point le football de haut niveau s'est développé en Suisse: plus de création de valeur, plus d'emplois, plus d'enthousiasme. Cela nous remplit de fierté et nous motive à poursuivre dans cette voie.»

Claudius Schäfer, CEO SFL

«Les matchs de Super League montrent que les grands événements sportifs récurrents sont bien plus que du sport: ils offrent une plateforme permettant d'obtenir des effets à long terme sur l'économie, le tourisme, le sport et la vie sociale. Pour que cela soit possible, tous les acteurs doivent collaborer étroitement.»

Anna Mehr, enseignante à la HSLU

Bases de données et méthodes

Phase 1 – Collecte des données et enquête auprès des supporters

Du côté des clubs, la base de données est constituée de la documentation financière consolidée sur les licences pour la saison 2024/25, fournie par les clubs.

- Les calculs incluent à la fois les prestations propres des clubs dans le domaine de la sécurité (stewards, sécurité dans les stades, etc.) et les contributions aux coûts que les clubs versent aux pouvoirs publics (police, pompiers).
- EBP et la HSLU ont pris en compte, pour chaque club, les investissements effectués par ceux-ci au cours des trois dernières saisons sous forme de valeur moyenne par saison.
- Les activités de l'environnement du club incluent par ex. les transports publics, les services d'autres organismes publics (par ex. les infrastructures, la police), la production télévisuelle des matchs, les sponsors, etc.
- EBP et la HSLU ont interrogé les acteurs concernés dans le cadre d'entretiens personnels et au moyen de questionnaires standardisés.
- Ils n'ont pas pris en compte d'autres activités économiques liées à l'environnement élargi du football des clubs en Suisse (par ex. les paris sportifs ou les revenus supplémentaires générés par les bars sportifs) en raison de leur lien plutôt indirect avec les activités sportives et les matchs.

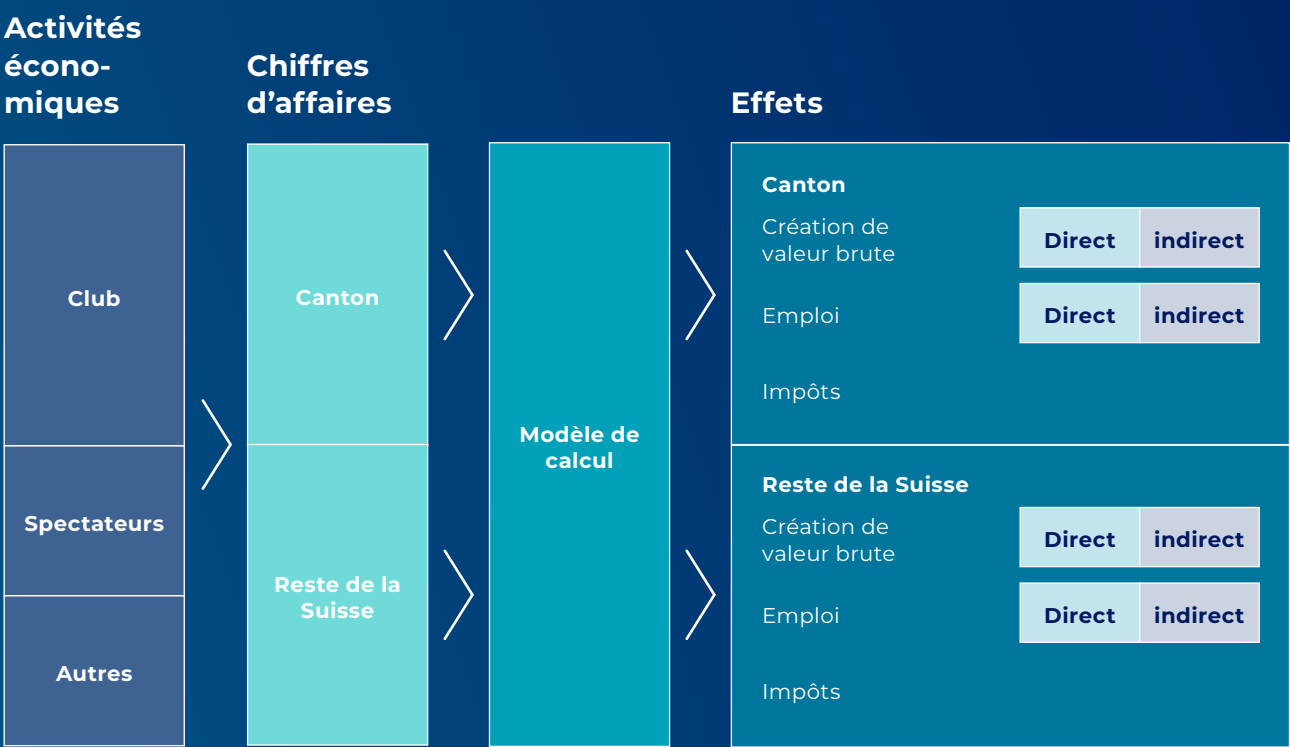
Pour obtenir des données sur les supporters, EBP et la HSLU ont utilisé une procédure d'enquête en deux étapes (stade puis enquête en ligne) à l'occasion de 24 matchs au total. Pour l'ensemble des clubs, EBP et la HSLU ont interrogé 3'172 supporters au cours de la saison, dont 1'852 ont accepté de donner leur adresse électronique. 730 personnes ont répondu intégralement au questionnaire en ligne, ce qui représente un très bon taux de réponse de 40%. EBP et la HSLU n'ont interrogé les spectatrices et spectateurs dans le secteur des invités que dans des cas exceptionnels.

- Pour les supporters locaux (issus de la zone urbaine du club), EBP et la HSLU n'ont pris en compte que les dépenses dans l'enceinte du stade. Les dépenses de tous les autres spectateurs et spectatrices n'ont été prises en compte par EBP et la HSLU que pour la part réellement imputable au fait d'assister au match (facteur événementiel).

Phase 2 – Modélisation de l'impact économique

EBP et la HSLU ont calculé les principaux indicateurs (chiffres d'affaires, création de valeur brute, emploi, impôts) à l'aide d'un modèle d'impact économique (voir schéma), qui permet également de saisir les interdépendances entre les cantons et le reste de la Suisse.

- À l'aide du modèle d'impact, EBP et la HSLU ont calculé les effets directs et indirects (effets sur la consommation intermédiaire et sur le revenu) déclenchés par les chiffres d'affaires dans les cantons et dans l'ensemble de la Suisse.
- Transferts de joueurs: il est possible qu'ici, certaines données aient été comptées à double, dans une mesure qui reste toutefois négligeable.



Source: représentation d'EBP et de la HSLU

Définitions des termes

Chiffre d'affaires / production brute

Dans ce rapport, EBP et la HSLU utilisent le terme de chiffre d'affaires. Il désigne les recettes des entreprises, des organisations ou des secteurs. En économie, le chiffre d'affaires correspond approximativement à la production brute d'une entreprise ou d'un secteur et se calcule comme la somme de la création de valeur brute et des prestations préalables.

Création de valeur brute

La création de valeur brute correspond à la valeur créée par une entreprise ou une organisation au cours d'une période donnée (valeur totale des biens et services produits, moins les prestations préalables achetées à des tiers). La création de valeur brute correspond en principe à la contribution au produit intérieur brut (PIB). Il s'agit donc de l'indicateur le plus approprié pour mesurer et comparer les performances d'une entreprise ou d'une organisation au sens économique du terme.

Prestations préalables

EBP et la HSLU désignent par prestations préalables les biens et services achetés à l'extérieur pour produire son propre produit ou service. Pour un club de football, par ex., les dépenses en matériel d'entraînement en font partie.

Emploi

Pour générer les effets économiques calculés ici, un certain volume de travail est nécessaire. Ce volume est exprimé en équivalents temps plein (EPT). Un EPT désigne la prestation de travail d'une personne travaillant à 100%.

Modèle d'impact

Modèle économique basé sur le tableau input-output suisse. Ce modèle permet de calculer les effets économiques régionaux et nationaux en termes de création de valeur, d'emploi et de fiscalité à partir d'une impulsion économique primaire (par ex., l'augmentation de la demande liée aux matchs du club de football). Ce modèle a été adapté à la structure économique des cantons dont sont issus les clubs.

Effets indirects

Impacts générés au premier niveau de la chaîne de valeur, par ex. l'embauche d'un entraîneur par un club de football.

Effets indirects

Somme de l'effet sur les prestations préalables et sur le revenu.

Effet des prestations préalables

Cet effet se produit lorsqu'une entreprise ou une organisation achète des biens et des services à des tiers. Il fait partie des effets indirects.

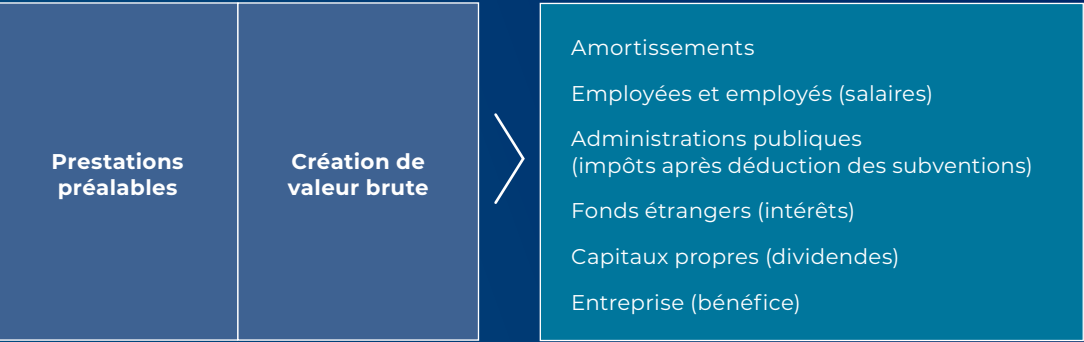
Effet sur le revenu

Cet effet provient des dépenses de consommation générées par les revenus des employées et employés. Il fait partie des effets indirects.

Impôts/taxes

Les impôts et autres taxes versés aux pouvoirs publics (État, canton, commune), générés par les activités économiques des clubs de football et de leur environnement.

Chiffre d'affaires / Production brute



Source: représentation d'EBP et de la HSLU